

LA BOÎTE À OUTILS
DU PROFESSEUR

DIVERSIFIER SES PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT

DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ

Yann Vacher

Docteur en sciences de l'éducation et formateur à l'ESPE de Corse, il est auteur d'ouvrages et d'articles sur la professionnalisation des enseignants et formateurs.

DUNOD

Certaines figures de cet ouvrage ont été réalisées à l'aide d'éléments conçus par freepik.com et flaticon.com.

Conception graphique des schémas : Mélissa Jallier-Lundgren

Mise en page : Belle Page

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	 <p>DANGER LE PHOTOCOPIAGE TUE LE LIVRE</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--	--

© Dunod, 2018

11 rue Paul-Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-077711-2

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Avant-propos

Depuis plusieurs décennies, l'école et l'université se sont vues fixer l'objectif de la réussite de tous ou *a minima* de permettre une égalité des chances de réussite. S'inscrivant dans la logique de ce principe égalitaire, les acteurs des institutions éducatives développent des stratégies d'intervention, susceptibles de favoriser l'apprentissage, l'éducation et la formation.

Au rang des déterminants de la réussite de ce projet, la prise en compte de la singularité et de la diversité des élèves/apprenants est mentionnée dans les textes de cadrage comme étant **l'une des priorités**. Présente dans le code de l'éducation ou principe récurrent des différents textes de loi régissant l'école et la formation de ses cadres, la capacité des acteurs à proposer des démarches, activités et contenus adaptés aux élèves/apprenants devrait alors être un levier central de la réussite des systèmes éducatifs et de formation. L'accroissement des inégalités scolaires interroge pourtant quant aux mises en œuvre de cette orientation ou à leur absence.

Si le terme « **diversité** » évoque la richesse et la variété des élèves/apprenants, le terme « **différence** » s'est imposé dans la terminologie éducative. Avec lui, le processus de différenciation a traduit la volonté de concevoir des interventions efficaces quant aux apprentissages, au plus près des ressources, envies, affinités et besoins évolutifs du sujet à éduquer ou former. Il incarne aussi une dynamique qui donne une place nouvelle à l'apprenant lui permettant de se développer de façon inédite. Ainsi, derrière **l'objectif de la réussite de tous**, se lit en filigrane **l'idée de la réussite de chacun** dans un projet complexe unissant intégration et émancipation.

Cependant, la différenciation ou **la diversification** des interventions ne peuvent être invoquées comme des solutions garanties ou « magiques » pour lutter contre l'échec et faire réussir le projet. Ces processus sont plutôt à concevoir comme les **outils à utiliser dans le contexte dynamique des actes éducatifs et de formation** au service d'une « inventivité régulée », selon la formule de Meirieu. Leur usage est une opportunité de mise en mouvement du couple enseignement-apprentissage et des équipes pédagogiques qui le mettent en œuvre, tant au niveau de la construction des contenus d'enseignement et de formation, des apprentissages que des enjeux motivationnels des enseignants et des élèves.

Le présent ouvrage propose une série d'outils susceptibles de favoriser cette dynamique, il s'inscrit dans une conception de la situation d'apprentissage située dans le temps et dans l'espace et dans laquelle interagissent l'enseignant considéré dans sa singularité, les élèves reconnus dans leur diversité et le contexte de chaque situation d'apprentissage appréhendé avec les conditions particulières qu'il présente.

Cet ouvrage propose ainsi, de manière large mais non exhaustive, des possibilités **pour faire varier ces entrées dans l'apprentissage ou dans l'enseignement** de manière synchrone (diversifier dans le même temps les modalités d'intervention) et/ou asynchrone (diversifier de façon successive). Il invite, à penser chaque variation de l'intervention comme une porte d'entrée différente dans l'apprentissage car tous les apprenants n'entreront pas par le même chemin.

Ainsi, les pistes présentées sont à envisager dans **une logique adaptative et** donc potentiellement **combinatoire**. Dans le contexte de telle classe, avec tel groupe d'élèves ou lors de la réalisation

d'un projet particulier, la combinaison de plusieurs outils sera de nature à tenter de répondre à la stratégie de réussite envisagée. La plupart du temps, la complexité des situations éducatives ou de formation amène à réaliser un travail de « bricolage » de l'intervention à partir d'outils qui dépassent d'ailleurs le simple cadre de la diversification présente dans cet ouvrage.

Les différents contenus de cet ouvrage sont en conséquence conçus comme **une invitation à la créativité des enseignants, formateurs et éducateurs**. Il ne contient pas de recettes mais des illustrations proposées comme autant d'opportunités d'imaginer des déformations, des adaptations et des transpositions dans divers contextes et situations professionnels.

Huit dossiers développent les outils pour diversifier les interventions des enseignants et formateurs : **Aménager l'environnement d'apprentissage** (Dossiers 1 à 6) et **Aménager son propre environnement d'enseignement** (Dossiers 7 et 8).



DOSSIER 1

Diversifier les structures sociales dans les classes ou le groupe



DOSSIER 2

Diversifier l'entrée en relation avec l'élève ou le groupe



DOSSIER 3

Diversifier la nature de l'activité



DOSSIER 4

Diversifier la gestion de l'apprentissage



DOSSIER 5

Diversifier les supports



DOSSIER 6

Diversifier l'évaluation



DOSSIER 7

Diversifier la préparation de son intervention



DOSSIER 8

Diversifier les modes de relation avec les partenaires

L'ouvrage présente des illustrations de l'usage des outils à tous les degrés d'enseignement : primaire, secondaire et universitaire. Ces différents niveaux de scolarité s'organisent de la façon suivante en France.

Enseignement Primaire :

- École maternelle (de 3 à 6 ans en moyenne). Elle est composée du cycle 1 (cycle des apprentissages premiers) qui couvre la petite, moyenne et grande section de maternelle (PS, MS et GS).
- École élémentaire (de 6 à 11 ans en moyenne). Elle se compose de 2 cycles :
 - Cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux : CP, CE1, et CE2.
 - Cycle 3, cycle de consolidation : CM1, CM2 (et de la classe de 6^e du collège).

Enseignement secondaire :

- Collège (de 11 à 16 ans en moyenne). Il se compose de la fin du cycle 3 (classe de 6^e) et du Cycle 4 (cycle des approfondissements) réparti en 3 années : 5^e, 4^e et 3^e.
- Lycée général, technologique ou professionnel (de 16 à 18 ans en moyenne). Il se compose des classes de 2^{de}, 1^{re} et Terminale qui conduisent au passage du Baccalauréat à la fin de cette dernière année.

Enseignement universitaire :

- L'enseignement est organisé dans sa voie principale en trois niveaux : licence (Bac +3), master (Bac +5) et doctorat (Bac + 8).

Sommaire

Avant-propos.....	3	
Mode d'emploi.....	10	
Dossier 1	Diversifier les structures sociales dans les classes ou le groupe.....	12
Outil 1	Diversifier la constitution et la responsabilité de la classe.....	14
Exemple	Co-animer ou décroisonner la classe au collège (3 ^e).....	16
Exemple	Partager des responsabilités aux élèves en primaire.....	18
Outil 2	Diversifier la nature des groupements.....	20
Exemple	Des groupes de niveaux en langue à l'université (L1).....	22
Exemple	Une structure d'entraide par groupe en CE2.....	24
Outil 3	Diversifier les rôles dans un projet.....	26
Exemple	L'attribution de rôles dans une activité sportive collective au lycée (1 ^e).....	28
Exemple	Quand les élèves décident de rôles pour mener à bien leur projet à l'école élémentaire (CM1).....	30
Dossier 2	Diversifier l'entrée en relation avec l'élève ou le groupe.....	32
Outil 4	Diversifier la nature des contrats.....	34
Exemple	Un contrat relatif au travail à fournir par l'élève en primaire (CP).....	36
Exemple	Un contrat relatif aux thèmes et formes de travail au collège (4 ^e).....	38
Outil 5	Faire varier les langages.....	40
Exemple	Une entrée en relation par l'écrit pour lancer l'activité de l'élève au lycée (2 ^{de}).....	42
Outil 6	Diversifier les postures.....	44
Exemple	Créer un code des postures en primaire (CE1).....	46
Outil 7	Diversifier ses déplacements.....	48
Exemple	Se déplacer pour aider les élèves en primaire.....	50
Exemple	Se déplacer dans un amphithéâtre à l'université (L1).....	52
Dossier 3	Diversifier la nature de l'activité.....	54
Outil 8	Faire varier les productions de l'apprenant.....	56
Exemple	De l'exposé au jeu de rôle en philosophie au lycée (T ^{le} S).....	58
Exemple	Diversifier les types de production pour varier les objets d'apprentissage en primaire (cycle 3).....	60
Outil 9	Diversifier les ressources mobilisées par l'activité.....	62
Exemple	Diversifier les ressources mobilisées pour l'apprentissage du nombre en maternelle (GS).....	64
Exemple	Varié la mobilisation des ressources pour organiser le temps scolaire au collège (3 ^e).....	66

Outil 10	Diversifier les entrées motivationnelles dans l'activité	68
Exemple	Une journée pleine de motivation à l'école élémentaire (cycle 2).....	70
Exemple	De la compétition à la maîtrise en EPS au collège.....	72

Dossier 4 Diversifier la gestion de l'apprentissage 74

Outil 11	Diversifier les modes de guidage	76
Exemple	Variation de guidage dans l'apprentissage de l'imparfait à l'école primaire (cycle 3).....	78
Exemple	Diversifier les guidages pour appréhender le concept de socialisation en sciences économiques et sociales (1 ^{re} ES).....	80
Outil 12	Diversifier les modes d'accompagnement.....	82
Exemple	Construire des outils d'autonomie en français (6 ^e).....	84
Exemple	Accompagner l'émergence de savoirs non prédéterminés en cycle 2 (CE1)	86
Outil 13	Faire varier les espaces.....	88
Exemple	Du mini-parlement à la réorganisation de la classe en maternelle.....	90
Exemple	La circulation des élèves lors de la réalisation d'un projet au lycée (T ^{le}).....	92
Outil 14	Faire varier les temps d'activité et d'apprentissage.....	94
Exemple	Comprendre le fonctionnement du corps en EPS au cycle 3 (CM2) ..	96

Dossier 5 Diversifier les supports 98

Outil 15	Diversifier les supports pour faire décoder de l'information.....	100
Exemple	Extraire de l'information en vue de la préparation d'un cours à l'université.....	102
Exemple	Hiérarchiser l'information au cycle 3 (CM1-CM2)	104
Outil 16	Diversifier les supports pour aider à l'expérimentation, l'invention et la problématisation.....	106
Exemple	Expérimenter, chercher, inventer en sciences à l'école élémentaire.....	108
Exemple	Développer la créativité par des supports multiples en 6 ^e	110
Outil 17	Faire varier les supports de mémorisation et d'automatisation	112
Exemple	Proposer des supports variés pour apprendre les tables de multiplication au cycle 2 (CE1-CE2)	114
Exemple	Mémoriser des données complexes en SVT (1 ^{re}).....	116

Dossier 6	Diversifier l'évaluation	118
	Outil 18 Faire varier les fonctions de l'évaluation	120
	Exemple Une évaluation diagnostique qui se transforme en évaluation bilan dans un enseignement à l'université (M1)	122
	Exemple Se donner de l'information sur les processus d'apprentissage au cycle 3	124
	Outil 19 Diversifier les objets évalués	126
	Exemple Pondérer et faire varier les objets évalués en éducation physique et sportive au lycée (T ^{le})	128
	Exemple Complexifier ou simplifier une évaluation à partir de la formulation de la tâche	130
	Outil 20 Faire varier les formats de l'évaluation	132
	Exemple Une évaluation en contrôle continu en licence professionnelle à l'université	134
	Exemple Rendre l'évaluation de la maîtrise du passé composé plus attrayante au cycle 3 (CM1)	136
	Outil 21 Diversifier les formes sociales de l'évaluation	138
	Exemple Une évaluation croisée en maternelle (MS)	140
	Exemple Une co-évaluation en classe de 5 ^e	142
	Outil 22 Faire varier l'entrée dans l'évaluation par les consignes	144
	Exemple Des consignes variées au fil d'une séquence d'histoire au cycle 3 (CM2)	146
	Exemple Décrypter les consignes d'une évaluation en éducation musicale en 3 ^e	148
Dossier 7	Diversifier la préparation de ses interventions	150
	Outil 23 Choisir et articuler les formes sociales de la préparation	152
	Exemple Préparer ensemble ses interventions dans le cadre d'un projet (école élémentaire)	154
	Outil 24 Planifier des contenus d'enseignement dans des temporalités variées	156
	Exemple Planifier des échéances variées en maternelle	158
	Outil 25 Diversifier les formats de préparation	160
	Exemple Deux formes comparées de préparation au collège (5 ^e)	162

Dossier 8	Diversifier les modes de relation avec les partenaires	164
	Outil 26 Diversifier les supports de communication avec les parents	166
	Exemple Un blog de classe à l'école élémentaire	168
	Outil 27 Varier les formes d'intégration des parents aux projets de l'école	170
	Exemple Quand la diversité rentre au collège grâce aux parents.....	172
	Outil 28 Diversifier le rapport aux partenaires.....	174
	Exemple Travailler sur la responsabilité à partir de témoignages en primaire (cycle 3).....	176
	Conclusion	178
	Table des exemples par niveau de scolarité	179
	Table des exemples par domaine et matière d'enseignement	184
	Bibliographie	190
	Remerciements	192

La Boîte à outils, Mode d'emploi

Les outils sont classés par dossier

L'intérêt de la thématique vu par un expert

The image displays two pages from a manual. The left page is titled 'DOSSIER 3 DIVERSIFIER LA NATURE DE L'ACTIVITÉ' and features six illustrations of children engaged in various learning activities: a boy holding a drawing, a girl talking on a mobile phone, a boy writing at a desk, a boy looking thoughtful, a girl reading a book, and a girl writing in a notebook. The page number '- 54 -' is at the bottom. The right page is titled 'DOSSIER 3' and contains text about learning activities and a table of contents. The table of contents lists three items: '8 Faire valoir les productions de l'apprenant' (56), '9 Diversifier les ressources mobilisées par l'activité' (62), and '10 Diversifier les entrées motivationnelles dans l'activité' (68). The page number '- 55 -' is at the bottom.

DOSSIER 3 DIVERSIFIER LA NATURE DE L'ACTIVITÉ

DOSSIER 3

Derrière chaque activité, une chance d'apprentissage ou d'entrée dans l'apprentissage...

L'activité des élèves est au cœur des apprentissages. **Le paradigme actuel de l'éducation postule que c'est par un rapport actif à son objet que le sujet apprend.** L'attention portée au travail de planification et de régulation d'activités de l'élève apparaît comme un levier puissant à actionner pour favoriser la réussite.

L'activité comme moyen et enjeu d'apprentissage

Lorsque l'enseignant envisage et conçoit les situations de mise en activité de l'élève, plusieurs paramètres sont pris en compte. Une activité peut en effet être considérée comme à la fois un enjeu d'apprentissage mais aussi un moyen. Lorsqu'elle est « enjeu », cela signifie que c'est ce rapport actif de l'élève qui est le producteur de l'objet en cours d'apprentissage. **L'élève « fait » et apprend par cette action qui est le contenu à acquérir et construire.** Lorsqu'elle est « moyenne », **l'activité est conçue comme un élément qui va favoriser un apprentissage à venir ou parallèle à l'activité proposée,** l'impact est ici indirect. À ce titre, par exemple, une activité peut-être perçue par l'élève comme motivante et permettre ainsi de rentrer ensuite dans d'autres activités et apprentissages.

La diversification des activités que peut produire l'enseignant, ouvre ainsi plusieurs possibilités d'enrichir les apprentissages. D'une part, **chaque forme d'activité constitue un enjeu spécifique d'apprentissage et porte en elle des contenus d'enseignement qui élargissent le spectre des pouvoirs d'agir de l'élève.** En second lieu, par la proposition d'une richesse d'activités, le professeur multiplie les chances de trouver une entrée qui « colle » à la singularité des ressources de chacun des élèves. La prise en compte de la diversité de ces ressources est aussi un **moyen de planification et de régulation du vécu de l'enfant à l'école.** Enfin, la variation des activités est un **moyen de proposer des entrées motivationnelles variées** et qui peuvent accrocher l'élève et le faire pénétrer plus facilement dans la dynamique d'apprentissage.

Le dossier comporte les outils correspondant à trois approches de la variation de l'activité des élèves.

LES OUTLS

8	Faire valoir les productions de l'apprenant	56
9	Diversifier les ressources mobilisées par l'activité	62
10	Diversifier les entrées motivationnelles dans l'activité	68

Un menu déroulant des outils

OUTIL 12

Diversifier les modes d'accompagnement

La représentation visuelle de l'outil

« N'EST PLUS QUESTION QUE LE BERGER SOIT GUIDE »
RENÉ CHÂR



Soutenir

Aider à l'autonomie

Étayer

En résumé

La gestion de l'apprentissage par l'accompagnement est mise en place lorsque l'intention de l'enseignant est de laisser de la place à l'initiative. Cela permet de concourir à l'autonomisation des élèves mais aussi d'offrir la possibilité d'émergence de savoirs qui ne sont pas prédéterminés par l'enseignant. En termes de relations humaines,

l'accompagnement se caractérise par une posture et des attitudes de soutien et d'encouragement. Contrairement au guidage, l'accompagnement n'oriente pas l'élève vers un contenu qu'il a identifié comme souhaitable mais va plutôt étayer le cheminement produit et choisi par l'élève.

L'outil en synthèse

DOSSIER 4 DIVERSIFIER LA GESTION DE L'APPRENTISSAGE

OUTIL 12

Pourquoi l'utiliser ?

Objectif

La gestion par l'accompagnement est mise en place lorsque l'enseignant souhaite laisser une place plus importante à l'initiative de l'élève. La mise en place d'une gestion de l'apprentissage par l'accompagnement vise de façon prioritaire l'autonomisation de l'élève ou l'émergence de contenus singuliers. L'accompagnement est à la fois une intention et une modalité.

Contexte

En complément des modalités de guidage de l'apprentissage, l'enseignant peut choisir de gérer son intervention par l'intermédiaire de l'accompagnement. Ce choix est réalisé lorsque les contenus d'enseignement, les activités et/ou les modalités de régulation sont définis par l'élève (parfois en co-construction avec l'enseignant) ou émergent d'une activité exploratoire de ce dernier.

Comment l'utiliser ?

Étapes

- À partir de son intention initiale, l'enseignant choisit en préalable parmi les trois configurations suivantes d'accompagnement :
 - Le savoir ou la situation est un « prétexte » au développement de l'autonomie.
 - Le savoir n'est pas prédéterminé par le professeur, il émerge des situations que l'élève vit. Ces dernières sont soit produites par l'enseignant, soit construites par les élèves.
 - L'intervention de l'enseignant est une médiation affective du processus d'apprentissage. En fonction de la configuration retenue, le professeur pourra procéder aux actions suivantes :
 - Concevoir des outils favorisant le travail autonome des élèves (fichiers d'autocorrection, journal de bord, pense-bête, répertoire de définitions...)

- Questionner l'élève pour l'aider à prendre du recul sur son activité (pourquoi et comment).
- Sécuriser le temps d'accompagnement (contractualiser, rappeler et/ou redéfinir les règles et enjeux...)
- Soutenir l'engagement dans l'accompagnement (encourager, identifier les progrès, reformulation, valoriser les échecs...)

Méthodologie et conseils

La mise en place d'une gestion de l'apprentissage par l'accompagnement a pour conséquence de laisser une grande place à l'incertitude. Les modalités d'interaction, comme la nature des contenus d'enseignement n'étant pas prédéterminées, la régulation et l'adaptation de l'enseignant sont centrales. Pour sécuriser son intervention, le professeur d'anticiper les réactions, les réactions et orientations de l'élève mais il devra identifier précisément les ressources de l'élève susceptibles d'être mobilisées pour l'accompagnement. Ce travail aboutit à la contractualisation du processus qui en acte les principes éthiques de l'accompagnement (non-jugement, inconditionnalité, la reconnaissance de l'élève et de son projet singulier, respect de la confidentialité...).

Avantages

La mise en place des processus d'accompagnement, laissant une place à l'initiative de l'élève, permet de favoriser l'émergence de savoirs et de compétences que l'élève n'aurait pu atteindre l'autonomisation de l'élève.

Précautions à prendre

- La contractualisation des droits et devoirs permet d'éviter que l'accompagnement ne se transforme en guidage et que la place de l'élève en soit ainsi diminuée.

Une signalétique claire

Les apports de l'outil et ses limites

OUTIL 6

Diversifier les postures

Un approfondissement pour être plus opérationnel

EXEMPLE

Créer un code des postures en cycle 2 en primaire

Contexte

Un professeur de CE1 (cycle 2) constate que les élèves de sa classe ne sont pas assez engagés dans les activités et qu'ils dissipent assez vite, ce qui contraint l'enseignant à intervenir verbalement très fréquemment. Ces interventions constituent à chaque fois une rupture potentielle pour les élèves qui sont restés dans la tâche. Le professeur souhaite tester des postures pour éviter ces interruptions.

Déroulement

L'enseignant choisit de consacrer une séquence de 20 minutes qu'il répétera trois fois au cours d'une semaine pour créer et faire accéder ses élèves au code des postures. Ce code se constitue d'un ensemble de postures facilement identifiables par l'élève et de leur signification. Il comporte les éléments suivants que le professeur a choisis en fonction de ce qu'il réalise le plus souvent :

- Le professeur se déplace dans la classe en regardant le travail des élèves : il vérifie que l'activité correspond bien à ce qui est demandé.

- Le professeur s'accroupit à hauteur de la table des élèves, à proximité d'un élève en particulier ou d'un groupe ; il propose son aide ou des variations de la tâche initiale.
 - Le professeur se tient debout, tout droit, sans sourire et les bras croisés ; l'attitude des élèves n'est pas compatible avec leur travail.
 - Le professeur met son doigt devant la bouche ; il indique que les échanges oraux sont trop forts.
 - Le professeur fronce les sourcils et oriente sa bouche vers le bas ; il n'est pas content.
 - Le professeur s'approche d'un élève et incline sa tête et son buste vers ce dernier ; il propose une aide ou un soutien affectif.
- Pour parvenir à la maîtrise de ce code par les élèves, l'enseignant propose un jeu : il réalisera l'une de ses postures et demandera aux élèves de proposer leur interprétation de son sens. Un échange collectif permettra de valider ce dernier. Lorsque les six postures ont été réalisées et notées au tableau, le professeur propose que chaque groupe réalise un petit panneau représentant par une icône chacune d'elles (la classe est organisée en lots regroupant quatre élèves, cf. Outil 13). Lorsque les panneaux sont construits, le professeur propose de réaliser des postures que chaque groupe doit identifier en levant le panneau correspondant. Si les interprétations des élèves sont bonnes, l'enseignant passe à la posture suivante, sinon il déclenche un échange sur les signes que les élèves ont privilégiés pour décrire la posture. Cette première séquence se déroule en début de semaine, elle sera répétée deux fois dans les jours qui suivent afin de permettre aux élèves de s'approprier cet élément.

DOSSIER 2 DIVERSIFIER L'ENTRÉE EN RELATION...

OUTIL 6

Un cas pratique commenté



Commentaires

L'exemple précédent combine plusieurs variables. En effet, la posture est ici à la fois un élément d'entrée en relation aussi bien qu'un contenu d'apprentissage pour l'élève. À l'issue de cet apprentissage du code, les postures que l'enseignant va adopter constitueront un moyen d'économie de l'intervention et une entrée en relation facilitée.

Variations

On peut envisager que la liste initiale des six postures s'enrichisse au fur et à mesure du temps, ce processus pouvant être formel ou

informel. Il est aussi possible d'imaginer un fonctionnement à partir de variables plus fines ou plus macroscopiques. Par exemple, en cycle 1 la taille des élèves et du matériel influence grandement la représentation des élèves quant à la posture du professeur, la « mise à hauteur » de l'enseignant et à ce titre un indicateur macroscopique facilement perçu par les élèves. À des niveaux plus élevés d'enseignement, les indicateurs relatifs aux multiples expressions du visage deviennent utilisables. On pense ici particulièrement à l'usage du regard et à toutes ses potentialités d'expression (interrogation, désapprobation, soutien, rire, complicité...).